

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT ALPINIEN

DELIBERATION N° 2026-003

Portant sur l'affectation de résultat du budget de la commune

L'an deux mille vingt-six, le douze mars, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Madame CHABANT Evelyne, Maire.

Date de convocation :

Étaient présents : (par ordre de mandat puis par ordre alphabétique) : Mme CHABANT Evelyne - M. RICHIN Joël - Mme BILLEGA Nicole - M. PERREAUT François - M. ALLOCHON Bernard - Mme BIELLI Sylvie - Mme CARNET Laurianne - M. DEPARDIEU Patrick.

Excusés : Mme CHABANT Agnès

Mme BILLEGA Nicole est désignée comme Secrétaire de séance

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
9	9	0	9	9	9	0

Objet : Affectation du résultat « commune » 2025

Reste à réaliser dépenses	10 544,68 €
Reste à réaliser	21 977,55€
Reste à réaliser net	11 432,87€
Recettes d'investissements	10 772,64 €
Dépenses d'investissement	74 095,20 €
Solde d'exécution SI de l'exercice	- 63 322,56€
001 budget 2024 (déficit reporté)	3 634,04€

Solde d'exécution cumulé SI - 66 956,60 €

DEFICIT DE FINANCEMENT SI - 66 956,60 €

Recettes de fonctionnement	297 027,71€
Dépenses de fonctionnement	238 443,17€
Résultat de l'exercice Section de Fonctionnement	58 584,54€
002 budgets 2024 (excédent reporté)	56 926,23€

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER 115 510,77 €

AFFECTATION

Besoin de financement au compte 1068	55 523,73€
Report au 001 budget 2026	66 956,60€
Report au 002 budget 2026	59 987,04€

Transmis le 13/03/2026
Affiché le 13/03/2026

Le 12/03/2026
Le Maire,
Evelyne CHABANT



Chabant

N° SIRET : 21231790300012	COMPTE FINANCIER UNIQUE	Département : CREUSE
Etablissement : MAIRIE ST-ALPINIEN	Année 2025	Poste Comptable: SGC D'AUBUSSON
Budget : BUDGET PRIMITIF	Page n° 1	Date d'Édition : 11/03/2026

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE**

Séance du 12/03/2025 à 19 heures 30

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	8
Nombre de suffrages exprimés	8
VOTES : Contre = 0 Pour = 8 Abstentions = 0	
Date de convocation :	09/03/2026

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Evelyne CHABANT après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Evelyne CHABANT, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B		115 510,77
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (297 027.71 - 238 443.17)		58 584,54
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)		56 926,23
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E		-66 956,60
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (10 772.64 - 74 095.20)		-63 322,56
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)		-3 634,04
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (21 977.55 - 10 544.68)		11 432,87
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)		-55 523,73

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)		
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)		
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)		115 510,77
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)		

Ont signé au registre des délibérations :

Mme CHABANT Evelyne - M. RICHIN Joël - Mme BILLEGA Nicole - M. PERREAUT François - M. ALLOCHON Bernard - Mme BIELLI Sylvie - Mme CARNET Laurianne - Mme CHABANT Agnès - M. DEPARDIEU Patrick.

Cachet :

Pour expédition conforme,
Maire,

